3me Année - Nº 582. - Ed. A

CINQ CENTIMES

Mardi 9 et Mercredi 10 Mai 1916

ABONNEMENT POSTAL, ÉD. A

Bruxelles - Province - Etranger
3 mois : Fr. 4.50. - Mk. 3.60

Les bureaux de poste en Belgique et à l'Etranger n'acceptent que des abonnements TRIMESTRIELS; ceux-ci prennent cours les
1 JANV. 1 AVRIL 1 JUILLET 1 OCTOB

On peut s'abonner toutefois pour les deux derniers mois ou même pour le dernier mois de chaque trimestre au prix de :

2 Mois 1 Mois
Fr. 3.00 - Mk. 2.40 Fr. 1.50 - Mk. 1.20

TIRAGE : 75.000
PAR JOUR

Le Bruxellois

RÉDACTEUR EN CHEF : Marc de SALM

Journal Quotidien Indépendant

Rédaction, Administration, Publicité, Vente : BRUXELLES, 45, RUE HENRI MAUS

ANNONCES
La ligne
Faits divers et Echos . fr. 2.00
Nécrologie 2.00
Annonces commerciales . 1.00
» financières . . . 0.50

PETITES ANNONCES
La petite ligne 0.20
La grande ligne: 0.50

TIRAGE : 75.000
PAR JOUR

Chez les Propriétaires à Louvain

(De notre correspondant spécial.)

Dimanche 7 mai s'est tenue au local « Het Vlaamsch Huis », rue de la Monnaie, à Louvain, la réunion des délégués des différents groupes convoqués par le cercle des propriétaires de Louvain, en vue de la création de la fédération nationale. Une réunion similaire avait eu lieu vendredi à Mons, pour les provinces du Hainaut, Namur et Luxembourg.

A 11 h. 15, le président M. Théodore Stroobants ouvre la séance, assisté par M. P. Ulens secrétaire, et par MM. J. Van Cauwenbergh, Arth. Dol, Alf. Leiéver, C. Aerts, Oscar Devos, D. Schoetens, membres du comité de Louvain. En demand et en français, le président remercie les délégués de province et prie chacun de consacrer de faire rapport sur les travaux effectués par chaque groupe et les projets et voeux élaborés.

Le délégué de la fédération régionale de Mons, qui englobe Charleroi et La Louvière, *M. Abrassart-Mutiez*, de Hornu, annonce que le groupement de Mons-La Louvière se compose de 1.500 membres divisés en dix sociétés, la section de Charleroi, en voie d'organisation, ne lui sera pas bientôt inférieure. L'assemblée tenue vendredi à Mons, a conclu de mettre à l'étude la question du bail dans toute la province, afin de supprimer les divergences d'interprétations résultant de la variété des usages et coutumes qui expliquent l'anomalie des contradictions dans les jugements rendus dans les divers cantons. Ceci ne pourra que consacrer l'égalité de tous les citoyens devant la loi réglant l'application des baux. M. Abrassart communique les voeux émis à Mons pour la formation de groupements locaux, qui constitueraient une fédération régionale ou d'arrondissement; ces fédérations groupées en une fédération provinciale se rallieraient à la fédération nationale. M. Stroobants remercie l'orateur et traduit en flamand son discours que l'assemblée applaudit longuement.

M. Victor Desmedt, délégué d'Alost, appuie au nom de son cercle les voeux du délégué de Mons et explique sur quelle base principale l'on fera récupérer ultérieurement des contributions afin d'éviter que tout soit mis à la charge des propriétaires.

A Alost, dit-il, chaque membre a signé une formule approuvée par le cercle et l'a adressée au pouvoir compétent pour obtenir la diminution des contributions, au moins pendant la guerre (applaudissements). Les délégués de Lierre, de Hasselt, d'Audenarde et de Malines approuvent chacun, au nom de leurs cercles, les idées émises par les précédents orateurs.

M. Verbist, délégué de Molenbeek-St-Jean, déclare au nom des délégués présents de Cureghem, Anderlecht et Koekelberg, qu'il se rallie aux voeux émis. De nouveaux cercles seront créés bientôt dans différentes communes de l'agglomération de Bruxelles: celui de Molenbeek compte 260 membres, celui de Koekelberg, fondé il y a huit jours, 70 membres, et celui de Cureghem-Anderlecht en formation en compte déjà 150. Le cercle de Molenbeek, la plus ancienne société de l'agglomération bruxelloise, a décidé de provoquer une réunion générale à Bruxelles pour la formation de la fédération régionale. L'appel fait par la société de Louvain vient donc à son heure, et il faut féliciter son comité de son initiative (applaudissements prolongés).

M. le président traduit ce discours et remercie M. Verbist en qui il voit un propagandiste émérite pour la cause commune.

M. Vergult, de Laeken, appuie les idées émises par les délégués qui viennent de parler. Comme complément aux propositions émises par l'honorable délégué d'Alost, il estime que des taxes pourraient être mises à charge des sociétés financières, des grandes fortunes, des théâtres et commerces de luxe; on pourrait également taxer les traitements fabuleux des gros fonctionnaires et les indemnités ou jetons de présence des administrateurs de sociétés anonymes. En ce qui concerne la diminution des contributions, une revision du cadastre s'impose pour la durée de la guerre; les immeubles imposés en 1914 pour une valeur cadastrale de fr. X, comportent aujourd'hui plus du double que rapportent ses loyers. Des maisons louées fr. 1,000 avant 1914, étaient taxés à fr. 1,800 de revenu cadastral, elles sont louées aujourd'hui pour cinq ou six cents francs, et ainsi le système actuel lèse les intérêts des propriétaires. A Laeken, nous avons des taxes extraordinaires qui s'élèvent à 11 1/2 p. c. sur le revenu cadastral; la différence qui en résulte entre les bases actuelles des loyers et les bases sur lesquelles sont côtées ces taxes, est réellement disproportionnée autant qu'injuste.

Plusieurs délégués déclarent que chez eux il y a des 4 et 5 1/2 p. c. de taxe à payer et qu'ils réclament déjà, mais il est vrai ajoute l'un d'eux, c'est la résidence royale.

M. Vergult expose son projet de réforme des comités aux tribunaux arbitraux qu'il voudrait voir constituer deux ou trois propriétaires et trois locataires, élus par leurs pairs comme pour le conseil de Prud'hommes; à ce tribunal serait adjoint un greffier ayant le titre de docteur en droit comme aux tribunaux de commerce.

Le président *M. Stroobants* traduit ce discours et remercie son auteur.

M. Monrique, délégué de la « Bruxelloise », veut lui aussi centraliser les groupes de propriétaires, mais ne croit pas à la nécessité d'une fédération *(pourquoi s. v. p., Monsieur)*. Par la lecture de quelques articles d'un journal, il fait remarquer qu'une fédération nationale de propriétaires a existé il y a 15 ou 20 ans, *mais elle s'est éclipsée*. A la « Bruxelloise », dit-il, le groupement se fait *(il se fait également ailleurs, Monsieur)*, attendu que la « Bruxelloise » est une société régionale, affiliée à la ligue nationale qui a des délégués dans tout le pays. *(M. Monrique venait de constater lui-même que cette soi-disant ligue nationale ou fédération nationale n'existe plus).*

Pour conclure, M. Monrique préconise l'affiliation à cette ligue nationale fantôme, dirigée, dit-il, par des hommes des plus marquants, *mais qu'on ne peut faire connaître en ce moment*. Tous les renseignements peuvent être pris concernant cette ligue en son local à l'Hôtel de l'Espérance, Bruxelles-Midi, il cite comme faisant partie de ce comité, fantôme invisible, *des fonctionnaires haut-placés, des magistrats, des influences de la finance et de la politique*, mais il se garde soigneusement de citer *un seul nom*, et cela dans cette assemblée exclusivement composée de propriétaires intéressés à les connaître.

Un incident, provoqué par un interpellateur, oblige le président à faire remarquer que les interpellations sont interdites.

M. Monrique estime encore que les démarches à faire pour obtenir les diminutions de contributions ne pourraient aboutir, attendu, prétend-il, que les pouvoirs compétents sont empêchés de pouvoir nous entendre momentanément *(et où se trouve donc chez M. Monrique les démarches de cette ligue?)*

M. Stroobants, président, commentant le discours de M. Monrique, estime fort étrange sa manière décourageante d'envisager le résultat à obtenir. Je n'ai aucune animosité contre la « Bruxelloise », dit-il, mais je ne puis admettre que cette société veuille mettre sous sa tutelle tous les groupements. Je lis, ajoute-t-il, dans les règlements de cette société, deux points qui me frappent surtout, d'abord cette note: « *Toutes les correspondances doivent être adressées à M. le Directeur* »; ensuite, dans les dernières convocations : « Messieurs les affiliés sont priés de BIEN NOTER que la « Bruxelloise » et la ligue des propriétaires et des créanciers hypothécaires de Bruxelles, n'ont absolument AUCUN RAPPORT avec certaines prétendues sociétés de propriétaires ». Je ne comprends nullement, dit l'honorable M. Stroobants, cette note où les mots « bien noter » et « aucun rapport » sont soulignés, si ce n'est parce que le but que poursuit la « Bruxelloise » est de dominer à elle seule toutes les sociétés existantes. (M. Monrique interrompt pour donner des explications, mais l'assemblée demande la continuation du discours du président.)

Quant à la manière de voir de M. Monrique, dit encore l'honorable *M. Stroobants*, concernant les résultats à obtenir par une fédération telle qu'elle est préconisée par tous les groupes représentés, je m'occupe, dit l'orateur, depuis longtemps de sociétés mutualistes, réunies en fédérations, et qui par leur union fédérale constituent des groupes puissants qui ont obtenu le résultat désiré. La fédération dont on vient de jeter les bases, sera tout aussi féconde si on y travaille sérieusement. La société de Louvain ne veut point s'attacher le panache, elle n'a provoqué cette première réunion qu'afin que les délégués puissent émettre leurs idées sur l'organisation commune. Louvain continuera, à la demande de différents délégués, son travail d'organisation jusqu'à la constitution définitive de la fédération, celle-ci devant être et rester l'émanation de tous les cercles et non l'instrument d'un groupement.

Le secrétaire du cercle de Louvain, *M. P. Ulens*, expose le mécanisme des oeuvres réalisées par la société louvaniste où fonctionne le comité de renseignements et qui donne pleine satisfaction aux propriétaires et locataires. Il donne ensuite un résumé succinct des délibérations qui viennent d'avoir lieu, et sur la demande de divers délégués, il promet de faire parvenir à chaque cercle existant un exemplaire de ce résumé, exemplaire qui sera imprimé dans les deux langues et dont les frais seront couverts par toutes les sociétés adhérentes.

Avant de lever la séance, l'honorable président remercie encore l'assemblée et ensuite afin qu'une propagande active soit menée sans trêve pour le plus grand bien de tous. (Applaudissements répétés et cris de Vive le Président.)

Asmodée.

LA GUERRE

Communiqués Officiels

ALLEMANDS

Berlin, 8 mai. — (Communiqué de midi) :

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Le succès vient de couronner, enfin, les opérations entreprises pendant ces derniers jours, sur la rive gauche de la Meuse et où le plus gros de la besogne incombait aux braves Poméraniens, qui ont triomphé de grandes difficultés au prix de la résistance acharnée et des furieuses contre-attaques de l'ennemi, tout le système de tranchées défendant le versant nord de la hauteur 304 a été enlevé. Notre ligne de front a été portée en avant jusque sur la hauteur même. L'adversaire a subi des pertes extraordinairement graves, de sorte que le nombre des ennemis non blessés qui sont restés entre nos mains, n'est que de 40 officiers et 1,280 soldats. De même, nous avons partout, repoussé avec de grosses pertes, les attaques qu'il a tentées, dans un but de diversion, contre nos positions sur le versant ouest du Mort-Homme. Sur la rive orientale du fleuve, des combats acharnés se sont engagés des deux côtés de la ferme de Thiaumont. A l'est de cette ferme, l'ennemi a, entre autres, lancé contre nous des nègres, dont l'attaque s'est écroulée et leur a coûté 300 prisonniers. Dans les luttes dont il s'agit ici, nous avons constaté la présence d'autres renforts fraîchement amenés par les Français. En faisant entrer en ligne de compte les unités envoyées au feu pour la seconde fois, après que leurs effectifs eurent été complétés, de nouveau complétés, on trouve que, dans la région de la Meuse, l'ennemi a, jusqu'à présent, engagé les forces de 51 divisions, largement le double des effectifs dont nous nous sommes servis pour soutenir notre offensive. Du restant du front, il n'y a rien de particulier à signaler, sauf quelques heureuses entreprises de patrouilles, entre autres dans les environs de Thiepval et de Flirey. Deux biplans français sont tombés, enveloppés de flammes, à la suite d'un combat aérien engagé au dessus de la côte de Froide-Terre.

Théâtres de la guerre à l'Est et dans les Balkans

La situation générale ne s'est guère modifiée. —

AUTRICHIENS

VIENNE, 8 mai. — Comm. off. d'hier :

Théâtres de la guerre Russe et Sud-Est

Pas d'événements particuliers.

Théâtre de la guerre italien.

Quelques partis isolés de la tête de pont de Görz et la région de San Martino ont été repoussés hier par intermittence au vif feu de l'artillerie. A l'ouest de l'église de cette localité une partie de la position ennemie a été démolie par une explosion de mine formidable. Les Italiens ont subi à cette occasion de grosses pertes. Sur le versant septentrional du Monte San Michele nos troupes ont enlevé un petit point d'appui ennemi.

Des avateurs ont lancé de nombreuses bombes sur les campements de l'adversaire près de Chiapovo, au sud-est de Cormons.

A plusieurs endroits du front oriental du Tyrol et près de Riva des combats plus ou moins vifs d'artillerie furent livrés.

Les pertes italiennes en officiers

Quartier de la Presse, 9 mai. — Une statistique privée, établie plutôt sur des bases réductes en suivant les données des journaux, et relative aux pertes italiennes en officiers, démontre que le chiffre des pertes atteint plus de 5,000. Parmi eux on compte 5 généraux, 62 colonels et lieutenants-colonels, 104 majors, 544 capitaines et fonctionnaires subalternes du même rang.

TURCS

Constantinople, 8 avril. — Le quartier général annonce :

Du front de l'Irak ainsi que du front du Caucase rien d'essentiel n'est à annoncer.

Le 6 mai deux avions ennemis ont lancé 10 bombes sur un navire qui croisait dans la Mer Rouge près d'Akabach et ont blessé légèrement un soldat. Sur la hauteur d'Imbros un moniteur et un croiseur, appuyés par la reconnaissance d'avions, ont tiré inefficacement 40 obus contre les environs de Sedd-ul-Bahr. Un de nos avions a atteint par 2 bombes le croiseur ennemi qui, entouré de flammes, a pris le large.

Au rivage de l'île de Keusten, un moniteur, un torpilleur et 2 avions ennemis ont ouvert leur feu contre quelques points du littoral, par la riposte de notre artillerie ils furent cependant forcés d'arrêter le feu. Le moniteur et le torpilleur ennemi furent atteints.

ANGLAIS

Londres, 8 mai. — Communiqué officiel du 7 mai :

Au cours de cette nuit et pendant la journée activité d'artillerie réciproque dans la région Hurtecourt, Thepval, Arras, Lens et Ypres.

FRANÇAIS

Paris, 6 mai. — Officiel, 3 h., A. P. M. :

Dans la région de Lassigny, nous avons exécuté sur une tranchée ennemie du bois d'Orval un coup de main qui nous a permis de faire des prisonniers et d'infliger des pertes à l'ennemi.

En Champagne, dans la région de Sommepy, un tir de notre artillerie a endommagé une batterie ennemie qui a dû cesser son tir.

En Argonne, hier soir, un coup de main dirigé sur un petit saillant de la ligne ennemie à l'est de la région de Binarville, nous a permis de pénétrer dans les tranchées ennemies. Nous avons ramené des prisonniers et pris 2 mitrailleuses.

A l'ouest de la Meuse, le bombardement ennemi d'obus de gros calibre et d'obus à gaz suffocants, a continué hier et dans la nuit, atteignant une violence inouie dans le secteur de la côte 304 où nous avons évacué une partie de nos tranchées sur les pentes nord complètement bouleversées et rendues intenables par le tir de l'artillerie ennemie. Nos batteries ont riposté avec non moins d'énergie, enrayant toute avance de l'ennemi. Au cours de la nuit, une attaque ennemie dirigée sur les bois à l'ouest et nord-ouest de la côte 304 a été repoussée à la baïonnette. Il se confirme que l'attaque ennemie lancée avant-hier contre nos positions au nord de la côte 304, a été menée par une division fraîche qui a subi des pertes écrasantes. Bombardement lent et continu sur notre ligne Mort-Homme-Cumières.

A l'est de la Meuse, intense activité de l'artillerie dans la région de Vaux.

Paris, 6 mai. — 11 h., A. P. M. :

Au cours de la journée, le bombardement a continué à être très violent à l'ouest de la Meuse, principalement dans la région de la côte 304 et aux abords de la route Haucourt-Esnes. Aucun combat d'infanterie.

Canonnade intermittente sur le restant du front.

Paris, 7 mai. — Officiel, 3 h., A. P. M. :

Au sud de la Somme, dans la soirée d'hier, l'ennemi après une intense préparation d'artillerie, a prononcé une attaque au sud de Lihons. Arrêtée par nos tirs de barrage, l'attaque s'est dispersée avant d'avoir atteint nos fils de fer.

Dans la région de Verdun, la nuit n'a été marquée que par le bombardement continu et violent de la région de la côte 304 et du secteur Haudromont-Ferme de Thiaumont.

Au sud de Saint-Mihiel, nous avons repoussé une forte reconnaissance ennemie qui tentait d'enlever un de nos petits postes à l'est de Bislée.

En Lorraine, nous avons surpris une patrouille qui avait franchi la Seille aux environs de Lanfroicourt (sud-est de Nomeny). Quatorze prisonniers ont été ramenés par nous.

Aéronautique : Au cours de la bourrasque d'avant-hier, une vingtaine de nos ballons captifs ont rompu leurs amarres. Quelques-uns ont été emportés dans les lignes ennemies. D'autres sont venus tomber dans nos lignes. La plupart des observateurs ont pu descendre dans nos lignes en faisant usage de leurs parachutes. On est sans nouvelles de quelques-uns qui ont été entraînés dans la zone ennemie.

Paris, 7 mai. — 11 h., A. P. M. :

Sur la rive gauche de la Meuse, le bombardement extrêmement violent qui dure sans arrêt depuis deux jours dans la région de la côte 304 a été suivi aujourd'hui d'une forte attaque ennemie appliquée sur notre front entre la côte 304 et le Mort-Homme. L'ennemi après des efforts répétés, a pénétré dans un boyau à l'est de la côte 304. Partout ailleurs il a été repoussé avec des pertes sérieuses infligées par les feux de nos mitrailleuses et les tirs de nos batteries qui bombardent énergiquement les lignes ennemies.

Sur la rive droite, après une intense préparation d'artillerie, l'ennemi a prononcé plusieurs attaques successives sur nos tranchées entre le bois d'Haudromont et le fort de Douaumont. Dans la partie ouest du front attaqué, l'ennemi a pris pied sur une longueur de 500 mètres environ dans les éléments de notre première ligne; au centre et à l'est toutes ses attaques ont été brisées.

En Woëvre, grande activité de l'artillerie dans les secteurs du pied des côtes de Meuse.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front en dehors de la canonnade habituelle.

ITALIENS

ROME, 9 mai. — Comm. off. du 7 mai :

L'activité d'artillerie a été très intense dans le secteur de Plava, où l'ennemi bombarda quelques installations sanitaires.

Sur la hauteur de Sabotino notre tir bien visé a atteint plusieurs fois la position fortifiée de l'ennemi. De faibles combats d'infanterie se sont livrés à notre avantage dans la région de Marmolata dans la vallée de Vicdende et sur le Vodil (Monte Nero). A part cela pas d'événements essentiels à mentionner.

RUSSES

PETROGRAD, 9 mai. — Comm. off. du 7 mai :

Dans la région de la gare de Kockenhausen, à l'est de Friedrichstadt l'artillerie ennemie a canonné nos convois de chemin de fer.

En Galicie nous avons réalisé un petit progrès à la Strypa inférieure dans la région au nord du village de Talowez.

Dernières Dépêches

Le succès allemand près de la hauteur 304

Genève, 8 mai. — Le refoulement des détachements français de la pente septentrionale de la hauteur 304, que la dernière note de Havas déclara absolument assurée, a produit une grande désillusion à Paris. Quelques critiques avaient déjà signalé la semaine dernière ce secteur, dans lequel l'artillerie allemande avait fait des brèches terribles, notamment dans la garnison française, mais ces critiques se turent lorsque les assurances officielles avaient été publiées. La note d'hier confirme que les Allemands ont su exploiter sur une grande étendue, par l'activité de leur artillerie, l'avantage remporté.

La bataille entre Armentières et Arras

Berlin, 9 mai. — On annonce ce qui suit au sujet du développement des combats entre Armentières et Arras:

La bataille dans la courbe d'Ypres, qui gronde déjà depuis des semaines en même temps que la bataille de Verdun, a trouvé depuis fin avril une nouvelle prolongation vers le Sud. Entre La Bassée et Arras un combat de mines se développa dès le 28 avril, et se déroule favorablement pour l'armée allemande. Dans la région de Grivenchy-en-Gohelles au nord d'Arras des troupes allemandes ont fait à plusieurs reprises de nouveaux progrès. Précisément près de cette place d'environ 140 mètres de hauteur, il se produisit pendant les journées suivantes un violent combat, par le fait que les anglais tentèrent plusieurs fois de reprendre le terrain perdu. On en arriva ainsi le 29 avril à une violente contre-attaque anglaise, qui fut cependant repoussée.

Pendant les premiers jours du mois de mai, l'activité combattive dans ce secteur ne cessa pas, tandis que des combats près d'Ypres il était fait très peu mention. Ce sont de nouveau principalement des combats de mines, qui jouent un grand rôle, surtout dans cette region. Près de Lens des combats de mines devinrent animés par le fait, qu'au nord-ouest de cette ville les anglais tentèrent une attaque en corrélation avec les explosions. Lens se trouve au nord-ouest de Givenchy-en-Gohelle. — Une patrouille d'officiers allemands avait déjà fait dans cette contrée, entre Loos et Lens, une attaque victorieuse, et l'occupation de la tranchée anglaise en fut victime pour autant que des hommes ne purent pas se sauver par la fuite. Le combat a donc lieu principalement sur trois points, entre les troupes allemandes et anglaises, près de Givenchy-en-Gohelle, près de Lens et près de Loos, endroits qui sont employés par les anglais comme points d'appui comme Verdun par les français.

D'après le communiqué allemand du 5 mai, l'activité combattive est devenue de nouveau plus forte sur le front anglais. Cette fois également Givenchy-en-Gohelle fut le lieu de la lutte principale, et un entonnoir de mines, dans lequel les anglais avaient pu pénétrer, forma le théâtre d'une violente rencontre, qui se déroula principalement à grenades à mains.

La guerre sur le front anglais a, d'après cette description, un caractère tout à fait spécial qui diffère beaucoup de la forme du combat près de Verdun, car c'est une guerre de tranchées dans toute l'acceptation du mot, dans laquelle on fait également usage des armes de tranchées, de mines et de grenades à main.

Le communiqué d'état-major du 6 mai annonce également la continuation des combats au sud d'Armentières, où les Allemands obtinrent de grands succès. La supériorité que ceux-ci ont eu jusqu'à ce jour sur les troupes adverses, ressort également de ce dernier succès de leurs armes, qui a encore augmenté plus loin sur le front Armentières-Arras. Nos lignes allemandes y soutiennent avec succès la pression des Anglais et font de ce fait échouer toute tentative anglaise de dégagement. De telle sorte la bataille sur le front Armentières-Arras constitue un important succès que les troupes allemandes ont remporté contre les Anglais sur ce front.

Le successeur de Pétain

Frontière suisse, 9 mai. — Le général Nivelli qui vient d'être nommé successeur du général Pétain, est âgé de 61 ans. Il a pris part à la campagne chinoise en 1900 et passa le reste de sa carrière militaire en Algérie. Il était le colonel du 5e régiment d'infanterie au début de la guerre, devint en octobre 1914 général de brigade, en décembre 1915 général de division et reprit alors le commandement du 3e corps d'armée. Il a été décoré de la légion d'honneur; possède selon les journaux parisiens de grandes capacités techniques et en artillerie.

Attaque aériennes contre Riga

Stockholm, 9 mai. — Le correspondant militaire du « Rjetsch » mande que dans ces derniers temps les attaques aériennes contre Riga ont augmenté dans de grandes proportions; les « taubes » volent à petite hauteur et parviennent ainsi à lancer des bombes qui atteignent leur but en occasionnant de grands dégâts.

Retraite de généralissime serbe

Vienne, 9 mai. — Le « Neue Wiener Journal » apprend d'Athènes : Le généralissime serbe, le Voïvode Putnick, a donné sa démission. Il sera remplacé dans son poste de commandant suprême des forces serbes, par le lieutenant colonel Passitsch.

La crise germano-américaine

Berlin, 9 mai. — On mande de Londres au « Berliner Tageblatt » : Les correspondants anglais en Amérique ne cachent pas leur désappointement relatif à la tournure favorable du différent germano-américain.

La Hollande et l'Amérique

La Haye, 9 mai. — Le «Nieuwe Roterdamsche Courant» mande : D'après les journaux anglais l'accord entre les Etats-Unis et la Hollande au sujet de l'expédition des paquets postaux, a été suspendu la semaine dernière sur l'ordre du percepteur général de la poste américaine, parce que la navigation est trop insuffisante pour maintenir le service dans des proportions convenables.

Grèves en France

Berne, 9 mai. — Le « Temps » annonce que les tisseurs à Vienne (France) ont décidé la grève. Elle est générale. Le syndicat des tisseurs demande des augmentations de salaires.

L'Amérique et le Mexique

El Paso (Texas), 9 mai. — (Télégr. Reuter). — Cinquante partisans de Villa ont franchi vendredi pendant la nuit le Rio-Grande près de Glenscrings et ont assailli la sentinelle américaine, composée de 10 hommes. Les bandits ont tué 4 soldats et un gamin, en blessèrent 4 autres et se sont enfuis ensuite.

Le procès de Casement

La Haye, 9 mai. — Le « Daily Express » annonce que Sir Roger Casement comparaîtra dans une quinzaine de jours devant les tribunaux de Londres, sous l'accusation de haute trahison. M. Casement peut cependant sur sa demande être traduit devant des tribunaux civils. Il aurait choisi comme avocat Sir Edward Carson, il est toutefois incertain si celui-ci acceptera de plaider pour lui.

Sur mer

Les pertes en navire de guerre des pays de l'Entente

166 navires de guerre perdus avec plus de 580,000 tonnes.

Cologne, 9 mai. — La « Gazette de Cologne » publie une statistique des pertes en navires de guerre de l'Entente depuis le début de la guerre :

Angleterre	Tonnes
10 navires de ligne avec	158,380
9 croiseurs cuirassés	124,050
9 croiseurs protégés	35,770
30 torpilleurs	22,000
17 canonnières	7,500
17 sous-marins	13,000
1 navire-école	6,000
12 croiseurs auxiliaires	87,554
105 unités de combat avec	454,264
Russie	Tonnes
1 croiseur-cuirassé avec	7,200
1 petit croiseur	3,180
3 canonnières	2,180
3 contre-torpilleurs	2,030
3 navires de mines	9,020
2 sous-marins	520
1 croiseur auxiliaire	2,000
14 unités de combat avec	27,630
France	Tonnes
1 navire de ligne avec	12,000
2 croiseurs cuirassés	17,400
8 torpilleurs	2,611
1 canonnière	747
9 sous-marins	4,900
3 placeurs de mines	750
2 croiseurs auxiliaires	14,553
26 unités de combat avec	52,861
Italie	Tonnes
1 navire de ligne avec	13,430
2 croiseurs cuirassés	17,750
5 destroyers	1,370
4 sous-marins	1,150
2 croiseurs auxiliaires	6,402
1 navire de côte	250
15 unités de combats avec	40,352
Japon	Tonnes
1 petit croiseur avec	3,700
3 destroyers	910
2 navires de mines	1,000
6 unités de combat avec	5,610

D'après cete statistique les pertes totales en navires de guerre de l'Entente atteignent :

116 unités de combat avec 580,717 tonnes.

La guerre sous-marine

Berne, 9 mai. — Le « Temps » annonce qu'un vapeur espagnol, arrivé dans le port de Villa Garcia y a débarqué 18 officiers et matelots du voilier français « Mario Molinas », qu'il avait rencontré dans des canots. Ils ont déclaré qu'ils avaient croisé le 3 mai un sous-marin allemand qui, après leur avoir donné un quart d'heure de temps pour monter dans les canots de sauvetage, aurait torpillé leur voilier.

Amsterdam, 9 mai. — D'après un télégramme de Lloyd le vapeur « Cymryc », jaugeant 13,095 tonnes de la ligne « White Star » se trouve sur le point de sombrer. Le « Cymryc » n'a pas de passagers à bord. Il revenait les cales vides vers son port d'attache.

Dépêches

(REPRODUITES DE L'ÉDITION PRÉCÉDENTE)

Anastasie en Angleterre

Londres, 8 mai. — (Havas). — La police a saisi le matériel et les brochures dans les bureaux du journal anarchiste « Freedam ».

Le service obligatoire en Angleterre

Londres, 8 mai. — Le « Times » annonce que M. Bedford, député libéral, a adhéré au projet de loi soumis à la Chambre des Communes relativement à l'extension des effets de la loi sur le service général et obligatoire à l'Irlande. M. King a proposé un amendement, d'après lequel les rebelles irlandais, qui demandent à être enrôlés dans l'armée, ne devront pas être punis. Des indices portent à croire que l'on songe sérieusement à étendre à l'Irlande la loi sur le service général et obligatoire. D'autres amendements à cette loi demandent que l'âge militaire aille jusqu'à 50 ans.

Confirmation anglaise

Amsterdam, 8 mai. — Un communiqué de l'amirauté britannique confirme, se référant au communiqué officiel allemand du 7 mai, que 2 hydroplanes anglais sont portés manquants. Le cadavre d'un des aviateurs aurait été trouvé en mer, ainsi que la ceinture de sauvetage de son observateur.

Bilan des troubles en Irlande

Londres, 8 mai. — (Télégr. Reuter). — Sir Matthew Nathan, sous-secrétaire d'Etat auprès du gouvernement du vice-roi d'Irlande a démissionné. Sir Robert Chalmers a été nommé à sa place, il était en dernier lieu gouverneur de Ceylon et antérieurement titulaire d'un poste élevé dans la trésorerie.

Le remplaçant de M. Birrel

Dublin, 8 mai. — Des journaux d'ici annoncent que M. Harcourt le ministre des travaux publics, l'ancien ministre des Colonies a été nommé secrétaire d'Etat pour l'Irlande en remplacement de M. Birrel démissionnaire.

L'avance de l'heure légale en France

Paris, 8 mai. — Du « Temps » : Le ministère de l'instruction publique nous communique la note suivante :

« Le 1er mai, toutes les horloges d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie ont été avancées d'une heure, et cela pour une période qui durera jusqu'au 1er octobre. D'après les débats qui ont eu lieu au Bundesrath, l'économie réalisée par cette mesure ne serait pas loin d'atteindre, pour l'Allemagne, près de 200 millions, et pour l'Autriche-Hongrie elle dépasserait 100 millions. L'ensemble représenterait donc une économie de 300 millions pour les deux pays, sans parler des avantages hygiéniques. »

Mutation dans l'armée française

Paris, 8 mai. — Le « Temps » annonce : Le général Petain a été nommé général en chef des armées du centre, comprenant le secteur de Soissons jusqu'à Verdun inclusivement. Le général Nivelle a été appelé à la succession du général Petain comme commandant de l'armée spéciale de Verdun.

Négociations en vue d'un emprunt grec

Athènes, 8 mai. — Le gouvernement grec négocie avec la banque nationale d'Athènes un emprunt de 70 millions, à émettre pour la plus grande partie, par la dite banque, pour le reste par les autres banques grecques et les sociétés anonymes. Les négociations prennent une bonne tournure.

L'horaire d'été au Danemark

Copenhague, 8 mai. — L'horaire d'été sera également introduit au Danemark à partir de la nuit du 14 au 15 mai.

Sur mer

Découverte d'un détachement de prise

Berlin, 8 mai. — (Dépêche privée.) — Le 22 mars un de nos sous-marins a arrêté à 140 milles à l'ouest des Hébrides, la chaloupe norvégienne « Pestalozzi » en route avec un chargement de ciment de Malmoe à Santa Fé en Argentine, et à découvert à son bord un détachement de prise anglais, composé d'un officier, d'un sous-officier et de 4 soldats, tous excepté un en vêtements civils. L'officier de marine, le sous-officier ainsi que les armes ett les munitions furent amenés à bord du sous-marin et le détachement de prise anglais fut supprimé. La chaloupe fut autorisée à continuer son voyage vers Santa Fé avec les 4 autres soldats restant du détachement de prise.

Guerre sous-marine.

Horten, 8 mai. — (Agence télégr. norvégienne). — Le vapeur « Rondane » de Christiania a débarqué le 7 mai, l'équipage, composé de 8 hommes du schooner « Harald » de Gotenbourg, qui a été torpillé vendredi par un sous-marin allemand. L'équipage a eu 15 minutes pour descendre dans les canots. La mer étant houleuse l'équipage a demandé d'être recueilli par le sous-marin, ce qui a été fait. Plus tard l'équipage a été à bord du vapeur norvégion.

Interruption du service de navigation à vapeur de Bordeaux à New-York

Genève, 8 mai. — Comme l'annoncent officiellement les journaux français, le service de navigation à vapeur entre Bordeaux et New-York sera provisoirement suspendu. Le courrier français pour l'Amérique sera expédié via l'Angleterre.

ETRANGER

FRANCE. — *Reims, cité historique.* — Reims qui, actuellement, est encore bombardé parfois, a attiré en 1914-1915, l'attention du monde entier. On a raconté sur cette ville des choses extraordinaires. On a donné son origine et son histoire. Mais celle-ci fut la majeure partie du temps, tronquée.

Le hasard me met entre les mains un vieux livre sur cette ville. Ce livre édité à Paris en 1728, est de Buridan et est écrit en vieux français. Je vais essayer d'en donner une traduction succincte.

Reims est une ville très ancienne et qui paraît avoir existé bien avant l'apparition du christianisme. Elle était déjà importante assez et l'une des plus florissantes cités de la Gaule lors de l'invasion Romaine. Elle s'appelait alors « Durocortorum ». Elle devint la capitale des Remis après sa soumission à César. Elle fut évangélisée vers le milieu du IVe siècle par Saint-Sixte et Saint-Sirice. Les Romains en firent la métropole de la seconde Belgique. Elle fut prise et dévastée en 406, par les Vandales. En 452, le roi des Huns, Attila, la prit. Clovis, roi des Francs, y entra en 496 et s'y fit baptiser par Saint-Remi. Reims se releva des invasions subies sous l'épiscopat de Saint-Remi. Les Mérovingiens dotèrent Reims de très grands privilèges. Clovis constitua le comté de Reims, au profit d'un parent de l'évêque, du nom d'Arnould. Sous les derniers Carlovingiens, d'un Comté, elle fut érigée en Duché, par Philippe-Auguste. Elle garda longtemps, sous la domination de ses prélats, une autonomie relative. Elle resta d'ailleurs fidèle aux rois Capétiens, qui, par tradition, vinrent ceindre leur couronne dans l'église de Saint-Remi.

Reims obtint de Louis VII, vers 1138, une charte de commune qui donna lieu à des luttes sanglantes avec l'autorité épiscopale. Une université y fut fondée au XIVe siècle. En 1359, elle fut vainement assiégée par Edouard III, roi d'Angleterre. Elle fut occupée par les Anglais en 1421, mais elle fut reprise par Jeanne d'Arc en 1429, qui peu après délivrait Orléans. En 1585, sous le règne de Henri III, elle refusa d'ouvrir ses portes au duc de Guise. Entraînée dans la Ligue par le Cardinal de Pellevé, elle ne tarda pas à s'en détacher. En 1650, ell efut attaquée par les Espagnols, mais défendue avec succès par le maréchal Duplessis-Praslin.

C'est à cette époque que s'arrête la relation de l'histoire de Reims par Buridan. Je la complète par les données que je trouve dans l'Histoire de Reims par le chanoine Torlot. Reims subit sans murmurer, toutes les fastes du gouvernement français. Pendant l'invasion de 1814, elle fut le centre d'opérations importantes. Les Russes y entrèrent le 17 février 1814. Mais ils en furent chassés par Napoléon en 1815. La garnison russe était commandée par le marquis de Saint-Priest, émigré au service de la Russie.

Reims jouissait du droit exclusif de sacrer les rois de France. Ils y furent tous sacrés depuis Philippe-Auguste, à l'exception de Henri IV et de Louis XVIII.

De nombreux conciles y furent tenus, notamment en 496, 517, 530, 625, 813, 874, 893, 900, 923, 989, 991, 993, 995, 1049, 1092, 1094, 1097, 1105, 1109, 1115, 1119, 1131, 1139, 1148, 1287, 1302, 1408, 1564 et 1583 vit le dernier concile tenu à Reims.

Reims est la patrie du grand ministre des finances de Louis XIV, Colbert Gobelin, Nicolas-Henri Linguet, Antoine Pluche, comte Drouet d'Erlon et Robert Nanteuil.

H. Marcy.

Echos et Nouvelles

CHOSES VUES. — LA VIE CHERE OU LE CABOT, LE BEEFSTEAK ET LE « PETIT ZEPPELIN » DE MOLENBEEK.

La psychologie de la gent canine reste une énigme insondable : voilà que les chiens se mêlent de protester à leur manière contre la hausse scandaleuse de la viande. A Molenbeek notamment, MM. les cabots doivent avoir formé entre eux un club d'anarchistes dont le programme comporte la reprise violente et sans débours des denrées nécessaires à la vie, et ce au dépens, bien entendu, de MM. les commerçants. L'un des émissaires de ce club de Toutous révolutionnaires avait, faut-il croire, requ mission de rapporter hier, vers 11 heures du matin, un notable roastbeef du dimanche destiné sans doute à la communauté dont il fait l'ornement. Notre petit roquet, dont les talents de pickpocket bien stylé paraissent émérites, déambula et enquêta quelque temps à travers le quartier maritime ; puis, soudain, à l'angle des rues Van Meyel et de Ribaucourt, il tomba en arrêt, ses mirettes écarquillées, devant l'étal provocant d'un boucher. Sauter prestement, agripper le roastbeef convoité et détaler à toutes pattes, furent pour lui l'affaire d'un clin d'œil. Dame Police, dont le grand quartier général perche juste en face de la « maison du crime » ne pouvait, cette fois, faire moins que de s'occuper de l'affaire. Dare-dare, un inspecteur, à qui ses performances dans le quartier ont valu le surnom envié de « Petit Zeppelin », se lança à la quatrième vitesse, aux trousses du Bonnot anarchiste. Hélas! n'ayant que deux pieds et le délinquant courant sur quatre, le brave sergot fut bientôt handicapé, gratté, semé par le roquet à qui semblaient avoir poussé des ailes. Cette « corrida » nouveau genre avait révolutionné ce tumultueux quartier. La poursuite s'acharnait. Un second garde-ville, de réserve, accourut à la rescousse, ce qui forma illico quatre pieds amis et alliés pour la chasse. Dès lors, les chances s'égalisaient. Notre valeureux cabot, ahanant sous le faix jusque là gardé entre ses crocs, sentit venue la dernière minute de sa possession du roastbeef si vaillamment défendue. Poursuivi et poursuivants avaient atteint ce moment le boulevard du Jubilé. Le drame touchait à son dénouement. Les quatre pieds galopant se rapprochaient des quatre pattes lassées. Le petit propriétaire de celles-ci poussa un long soupir d'amertume, leva les yeux au ciel pour le prendre à témoin de l'inutilité d'une résistance plus prolongée. Pour ne point perdre au moins le lopin de chair qu'il avait mordu, d'un coup de dent, il détacha un large lambeau de viande, se retourna, le regard courroucé, vers les deux impitoyables sergots et, sans prendre le temps de leur faire le classique pied de nez du ketje bruxellois, fit un brusque crochet et disparut en cinquième vitesse. Le « Petit Zeppelin » et son adjudant se précipitèrent, tels deux fauves affamés, sur le « corps de délit » et, triomphalement, les deux vainqueurs du courageux cabot rapportèrent ce trophée à la permanence du grand quartier général, où un authentique procès-verbal fut dûment dressé à charge « d'inconnu », le roquet voleur ayant omis de leur exhiber sa carte d'identité.

Nous demandons l'adresse du restaurant où l'on a mangé ce roastbeef historique.

LE CONSEIL COMMUNAL DE BRUXELLES

s'est réuni lundi matin sous la présidence de M. Maurice Lemonnier, ff. de bourgmestre. M. Vautier, secrétaire communal, donne lecture d'une communication administrative (adopté).

Ensuite, le conseil entame l'ordre du jour comportant 12 articles :

1. Ecole professionnelle Bischoffsheim, compte 1914 ; 2. école ménagère et professionnelle Aug. Couvreur, compte 1914 ; 3. emprunt de 1912, facilité de remboursement ; 4. exercice de 1915, article 256 ordinaire—abattoir ; 5. indemnité pour les vacations faites pendant l'année 1915 par les médecins-vétérinaires agréés au gouvernement, délgués par l'administration communale pour la visite des marchés aux bestiaux, étables, vacheries, etc. ; 6. hospices et bienfaisances, actes divers d'administration ; 7. refuge des Ursulines, compte 1914, et budget pour 1916 ; 8. refuge Sainte-Gertrude, compte de 1914 ; 9. hospices des aveugles, compte de 1914, et budget pour 1916 ; 10. église protestante libérale, compte de 1915 ; 11. église des Riches-Claires, nomination d'un trésorier. Reddition des comptes de l'ancien trésorier ; 12. cimetière, concession de terrain pour sépulture. Tous ces articles sont approuvés au galop en moins de trois minutes, et le conseil se constitue en comité secret.

Publicité sauve-garde du peuple. (b.)

L'ALIMENTATION A SCHAERBEEK

Par suite de la pénurie de marchandises, le comité local de Schaerbeek a décidé d'allouer une indemnité de 75 centimes par semaine aux chômeurs au lieu de leur donner des denrées. Avec cette modique somme, il leur est impossible de se procurer des aliments. (a.)

UNE PROTESTATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE A BRUXELLES

On met en vente en Belgique certains produits, notamment du savon, des chocolats, du lait condensé, etc., sous couleur de produits suisses, lesquels ne portent aucune mention de firmes ou marques de fabriques connues.

La *Chambre de commerce suisse de Bruxelles* met en garde le public contre ces indications de provenanre, qui sont fausses pour la plupart.

En ce qui concerne le savon, il résulte d'informations prises en Suisse à bonne source que l'exportation de ce produit n'a pu avoir lieu depuis un certain temps, la production n'atteignant même pas à la hauteur de la consommation dans le pays et le gouvernement suisse ayant jugé par suite ne plus laisser sortir cette marchandise.

Il serait donc prudent de vérifier en tout cas si les marchandises portent l'indication d'une firme ou marque notoirement connues.

Pour plus amples renseignements qui seront donnés à titre gracieux, prière de s'adresser au secrétariat de la Chambre de commerce suisse à Bruxelles, 34, rue d'Argent.

LES LILAS

Quand les lilas refleuriront
Parfumant l'air de leur haleine...

Ils ont refleuri, les lilas, et c'est chaque fois avec un nouveau plaisir qu'on accueille leur venue. Ils ont inspiré tous les poètes et charmé tous les amoureux.

Mauves, roses ou blancs, ils débordent du panier des marchands ambulants et chacun s'empresse d'en acheter. Chacun veut en avoir, les dames pour leur corsage, les messieurs pour leur boutonnière. Chacun veut en faire emplette comme pour rendre hommage à la belle saison.

Coïncidant avec les premiers rayons du soleil, les lilas frais nous annoncent les balades interminables à la campagne, les débauches de radis et de tartines au fromage blanc et les randonnées sur l'herbe. Hélas ! premiers rayons du soleil et premiers lilas, vous êtes aussi chez nous précurseurs de bonnes draches, car en Belgique, les giboulées de mars arrivent en mai.

Je sais une marchande des rues, si avenante et si jolie que ses lilas s'en vont comme par enchantement. Ils s'enlèvent avec une rapidité remarquable et le moins observateur peut en conclure que le charme de la vendeuse n'y est pas pour rien ! Peut-être que, semblable à ses fleurs, elle se fera bientôt enlever à son tour. Que cet état de choses ne vous étonne point. Le langage des fleurs nous dit : Lilas — première émotion d'amour ! — On n'a jamais su quelle fleur correspondait à la seconde...

Les couleurs du lilas sont si fines et si tendres que l'Albane ne put en fondre les tons sur sa palette et que Van Spaendonck renonça à en peindre une branche. Il est vrai qu'ils étaient de la vieille école et qu'un impressionniste moderne n'y regarderait pas de si près. Constituant un étrange barbouillage avec quelques « clottes de couleur » (comme disent les Bruxellois); il ferait une peinture-confetti et le tour serait joué.

J'ai sur ma table de travail quelques touffes de lilas. Leur parfum est si discret, si distingué, qu'en les respirant, j'ai l'impression de humer des bouffées de Printemps. Par cette tiède soirée, je suis pensif et j'en viens à me demander (Décidément, c'est bien le Printemps) si la gente fleuriste n'y est pas pour quelque chose !...

Benoni.

A LAEKEN. — POUR LES COLONS

Les colons désireux d'acquérir des semences et engrais doivent se hâter, cette distribution devant être prochainement clôturée. (P.)

A JETTE — VERIFICATION DE LAIT

Dimanche matin, de nombreux laitiers et laitières ont été amenés au commissariat de police de la chaussée de Jette. Deux échantillons de lait ont été reconnus falsifiés. (P.)

LA BATISSE
DANS L'AGGLOMERATION BRUXELLOISE

Il résulte d'une statistique que les demandes de bâtisse, à peu près nulles depuis le début de la guerre, se chiffraient comme suit dans les dernières années :

A Anderlecht : En 1907, 215 ; en 1908, 182 ; en 1909, 169 ; en 1910, 164 ; en 1911, 219 ; en 1912, 161 ; en 1913, 160, et en 1914, 172.

Bruxelles : En 1907, 125 ; en 1908, 91 ; en 1909, 93 ; en 1910, 120 ; en 1911, 62 ; en 1912, 61 ; en 1913, 55 ; en 1914, 24.

Etterbeek : En 1907, 228 ; en 1908, 232 ; en 1909, 238 ; en 1910, 180 ; en 1911, 265 ; en 1912, 202 ; en 1913, 195 ; en 1914, 105.

Forest : En 1907, 277 ; en 1908, 352 ; en 1909, 245 ; en 1910, 202 ; en 1911, 293 ; en 1912, 296 ; en 1913, 150 ; en 1914, 128.

Ixelles : En 1907, 304 ; en 1908, 214 ; en 1909, 266 ; en 1910, 257 ; en 1911, 250 ; en 1912, 216 ; en 1913, 154 ; en 1914, 117.

Laeken : En 1907, 89 ; en 1908, 101 ; en 1909, 126 ; en 1910, 121 ; en 1911, 320 ; en 1912, 210, en 1913, 177 ; en 1914, 142.

Molenbeek : En 1907, 202 ; en 1908, 191 ; en 1909, 171 ; en 1910, 254 ; en 1911, 151 ; en 1912, 113 ; en 1913, 134 ; en 1914, 88.

Saint-Gilles : En 1907, 154 ; en 1908, 118 ; en 1909, 159 ; en 1910, 136 ; en 1911, 134 ; en 1912, 80 ; en 1913, 74 ; en 1914, 48.

Schaerbeek : En 1907, 448 ; en 1908, 545 ; en 1909, 516 ; en 1910, 581 ; en 1911, 708 ; en 1912, 534 ; en 1913, 482 ; en 1914, 308.

Saint-Josse : En 1907, 14 ; en 1908, 16 ; en 1909, 13 ; en 1910, 7 ; en 1911, 11 ; en 1912, 11 ; en 1913, 3 ; en 1914, 4. (a.)

FAITS-DIVERS

INFANTICIDE. — On a retiré du canal de Charleroi, à hauteur de la Porte de Flandre, le cadavre d'un nouveau-né, du sexe féminin. (A.).

COMMENT ON PLUME UN OISEAU. — M. E. Alfred, négociant en fourrures, rue de la Meuse, fit la connaissance, hier soir, dans un café, place de Bourse, de six Russes, qui lui proposèrent une partie d'écarté en cabinet particulier. Au bout d'une demi-heure M. E. fut déplumé de 6,900 francs.

M. l'officier de police Dossche, de Saint-Gilles, a arrêté les six individus. (A).

LES VOLS A BRUXELLES. — La nuit dernière, dans le magasin de M. P..., boulevard Emile Bockstael, à Laeken, on a enlevé quantité de lingeries et des vêtements.

— Chez Mme V..., rue de Brabant, 119, on a volé un manteau en peluche.

— La police a arrêté dimanche W... Marie, demeurant avenue de la Brabançonne, au moment où elle venait de voler un coupon de soie dans un magasin, rue Neuve. Chez elle on a découvert une quantité d'objets volés.

— Mme T..., rue de la Tulipe, à Ixelles, a été délestée, lundi matin, à l'église de St-Boniface, à Ixelles, de sa sacoche, renfermant de l'argent, etc. Le même jour, cette sacoche a été retrouvée vide à l'église Ste-Croix par Mme V... de la rue Malibran. Le voleur l'avait substitué, après l'avoir vidée, à celle de cette dame. Cette seconde sacoche contenait une forte somme.

— La nuit dernière, chez Mme Vve Thomas, chaussée de Waterloo, à Ixelles, on a enlevé les tuyaux des eaux et tous les robinets.

— Dans l'usine de John Taylor, 15, rue de l'Indépendance, à Molenbeek, on a enlevé, la nuit dernière, deux longues courroies. (A).

EXECUTION D'ESPIONS A SALONIQUE. — Athènes, 7 mai. — Le conseil de guerre de Salonique a prononcé la peine de mort contre deux individus pour espionnage au profit des Bulgares.

L'un des deux condamnés a été passé par les armes ; mais, comme l'autre est soldat dans l'armée grecque, le général Sarrail a décidé de le faire remettre aux mains du général Moschopoulos, qui décidera de son sort.

Le civil exécuté est un habitant de Cernareda, qui avait fait parvenir aux autorités militaires bulgares une lettre contenant de nombreux renseignements détaillés sur nos bivouacs et nos lignes téléphoniques. Il avait confié ces documents au soldat grec qui les porta aux avant-postes ennemis.

MORT D'UN MACROBITE HONGROIS. — Budapest, 8 mai. — Le Bohémien Gq. Kanalas est décédé dans la commune de Nagulova, en Hongrie. Les habitants de la commune affirment qu'il a atteint l'âge de 130 ans, ce qui paraît toutefois contestable.

PALAIS DE JUSTICE

COUR D'ASSISES DU BRABANT. — *Le crime de Bierbeek.* — La deuxième session s'est ouverte lundi. L'audience est ouverte à 9 h. 25 sous la présidence de M. le conseiller Verhaeren, ayant comme conseillers assesseurs MM. les présidents comte d'Oultremont et Paridaent. M. Gescher occupe le siège du ministère public. M. Félicien Desneux, chef du jury. La parole est donnée à M. Vandeput, qui donne lecture de l'acte d'accusation que nous résumons ci-après:

Le 23 décembre 1915, Magits Antoine, du hameau de Haeserode-lez-Bierbeek, est assassiné. Son corps est retrouvé le lendemain matin dans le voisinage de sa maison. Son argent lui avait été volé. La victime avait reçu plusieurs contusions et des coups de couteau, et que dès lors la mort devait être attribuée à la section de l'artère carotide.

Magits avait passé, l'après-midi avec deux voisines et avec Minnen Jules. Il avait visité avec eux plusieurs cafés.

Vers 6 h. 1/2 il était encore allé avec Minnen, seul dans l'auberge de Sevenants. Quelques instants après on a vu sortir Magits avec Minnen de ce café. Vers 8 h. 1/4, Minnen revenait seul au café Septer, sous prétexte de retrouver les deux femmes qu'il avait quité deux heures avant. Ses vêtements étaient salis ; le dessus d'un de ses sabots était hisé.

Au cours d'une perquisition chez Minnen, le 24 décembre, on trouva en dehors de la paire qu'il avait aux pieds, cinq sabots dont l'un avait le dessus enlevé. Ce sabot appartenait au pied gauche. Ce sabot semblait n'avoir plus été porté depuis que le dessus en avait été arraché.

Minnen déclara être allé enlever le dessus du sabot, après sa dernière visite chez Stevenants. Dans la suite il varia et déclara que ce sabot n'était pas celui qu'il avait en vue.

Le lendemain on trouve près de l'endroit où se trouvait le cadavre, à une certaine distance l'un de l'autre, deux morceaux qui s'adaptaient au-dessus d'un sabot. Minnen prétendait que lemorceau qu'il avait enlevé, il l'avait jeté dans sa mare à fumier, mais on ne peut l'y retrouver.

Lui-même vint déterrer chez lui le dessus du sabot. Mais ce dessus ne pouvait avoir appartenu à un sabot de pied droit, qui aurait fait la paire avec celui que Minnen portait au pied gauche lorsqu'il fut arrêté, tandis que le dessus trouvé près du cadavre pouvait provenir d'un sabot de pied droit, qui pouvait faire la paire avec le même sabot de Minnen.

D'ailleurs les témoins qui avaient vu Minnen chez Septer, avec un sabot cassé, avaient déclaré que celui qui avait été saisi chez Minnen, tandis que la partie qui y manquait devait concorder avec les morceaux trouvés près du cadavre.

Entre sa sortie de chez Sevenants et son arrivée chez Septer il s'est écoulé plus d'une heure.

Minnen prétend aussi jamais avoir porté sur lui un couteau, alors qu'il est certain qu'il en a possédé un de nature à causer les blessures qui ont été causées à la victime.

En conséquence Minnen Jules est accusé d'avoir, à Bierbeek, le 23 décembre 1915, soustrait à Magits Antoine 62 fr. 50 et de lui avoir porté, avec intention, un coup mortel.

Au banc de la défense siègent, Mes Simon Sasserath, Desmet et Tant.

Me Desmet donne lecture des conclusions qu'il prend, pour que la Cour donne acte de ce que les témoins à décharge ne sont pas présents.

M. le président interroge l'accusé, qui persiste à nier avoir participé au meurtre de Magits, ni lui avoir soustrait son argent. Il nie tous les faits.

Environ 55 témoins sont cités pour être entendus. L'audience, levée à midi, est reprise à 2 heures 10 pour l'audition des témoins.

M. le procureur du roi Henry déclare avoir reçu la visite du fils de la victime. Dans le village, dit-il, on soupçonnait déjà l'accusé. Son premier interrogatoire du fils de la victime lui a tout appris.

M. le docteur Heger, chargé d'examiner si l'accusé, conclut que celui-ci est gaucher. M. Maes, juge d'instruction, à Louvain, montre au jury les pièces à conviction et notamment le sabot gaucher du prévenu.

M. Wauters, médecin légiste, dit que Minnen, l'accusé, portait des traces de luttes.

La victime portait des plaies profondes faites avec un objet tranchant. L'artère carotide avait été tranchée. Le docteur croit que

la victime a d'abord été assommée par un objet contondant.

Le docteur Van Wayenberg dit que l'accusé n'est pas mal noté dans le village.

Plusieurs autres témoins sont encore entendus. L'audience, levée à 5 h., sera reprise demain à 9h. (C.).

Chronique Théâtrale

LA BONBONNIERE. — La réouverture de l'ex-maison de Verre de la rue Fossé-aux-Loups a eu lieu samedi avec un succès complet. Fidèle aux traditions de la maison, la nouvelle direction assumée par le sympathique M. G. Van Hecke, se propose de nous servir un spectacle varié de vaudevilles et de comédies spirituelles. Il faut voir, par exemple, *Hermance a de la vertu*, l'amusant vaudeville en 2 actes de Claude Rolland et André de Lorde, où Harzé et Strack sont inénarrables de fine bonhomie et où Mmes Mirette Delpy et Cornelie leur font vis-à-vis avec toute la grâce et le talent qui les caractérisent.

Ki-ki-ri-ki, une opérette-vaudeville en un acte de H. Battaille, déchaîne le fou rire et permet à toute la troupe de prouver que décidément une nouvelle ère d'esprit et de fantaisie s'ouvre pour la coquette Bonbonnière.

Les danseuses Fernande, Mariette, Simone, Cornelie, constituent un quatuor chorégraphique fort agréable à voir et que le public d'ailleurs ne se fit pas faute d'admirer et d'applaudir.

L'orchestre, resté sous la baguette experte de M. Bastin, sut se faire apprécier. M. Strack, l'aimable vétéran en qui le comédien averti est, on le sait, doublé d'un artiste et d'un peintre de réel talent, s'est chargé de la mise en scène. C'est dire qu'on était en droit de s'attendre à des tableaux réussis. Ce fut du reste l'avis unanime. M. Mériadec avait réglé savamment les ballets et les têtes expressives à souhait portaient, je crois, la griffe de Lammers, l'original et indispensable perruquier des théâtres bruxellois.

Ouvrez le ban, mes frères! et vogue la galère! car, ma foi, la Bonbonnière vient de souscrire un bail avec le succès...

Freddy.

ARRETÉ

concernant les travaux destinés aux chômeurs

Article premier. — Les travaux qui, indirectement ou directement, ont pour but de procurer du travail rémunéré aux chômeurs (travaux pur chômeurs) doivent au préalable être déclarés au bourgmestre de la commune sur le territoire de laquelle ou compte les faire exécuter. Le bourgmestre est tenu d'en transmettre la déclaration au commissaire civil (Zivilkommisar) du canton. Celui-ci s'adressera au président de l'administration civile de la province, qui décidera.

L'exécution non autorisée de travaux pour chômeurs est interdite. Les travaux pour chômeurs dont l'exécution a déjà commencé avant l'entrée en vigueur du présent arrêté, doivent être déclarés au plus tard le 1er juin 1916.

Art. 2. — Quiconque fait exécuter des travaux non autorisés pour chômeurs et quiconque provoque l'exécution de tels travaux sera puni soit d'une peine d'emprisonnement de 3 ans au plus et d'une amende pouvant atteindre 20,000 marcs, soit d'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre. Est passible des mêmes peines le bourgmestre qui néglige de faire la déclaration requise au commissaire civil ou tolère qu'on commence à exécuter des travaux non autorisés pour chômeurs.

Art. 3. — Les exceptions aux dispositions de l'article 1er seront accordées par le Gouverneur général.

Art. 4. — Les infractions au présent arrêté seront jugées par les tribunaux et les autorités militaires allemands.

Art. 5. — Le présent arrêté entre en vigueur dès sa publication.

Bruxelles, le 2 mai 1916.

Der General-Gouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

ARRETE

concernant le transport des marchandises dans le territoire du Gouvernement général

Article premier. — Le transport dans le territoire du Gouvernement général (voir avis du 19 décembre 1915 du Gouverneur général en Belgique, Bulletin officiel des lois et arrêtés p. 1436) des marchandises désignées à la 1re colonne de l'annexe du présent arrêté ne peut se faire qu'en vertu d'une autorisation de l'autorité compétente indiquée à la 2e colonne de la même annexe.

Art. 2. — L'autorisation se donne par l'apposition d'un cachet carré de 4 cm. sur 4 cm., qui comprend un cachet rond, avec l'aigle impériale entourée de la désignation du bureau accordant l'autorisation, et contient, en outre, les mots « Transport von.... nach... genehmigt » (transport de..... à..... autorisé), la date du jour de l'autorisation et la signature d'un officier ou d'un fonctionnaire.

L'autorisation est valable pour un délai de trois semaines, commençant le jour où elle a été donnée, à moins qu'elle ne mentionne expressément un autre délai.

Dans les 24 heures de la fin du transport, le document portant l'autorisation doit être renvoyé au bureau qui l'a émis. Cette disposition ne s'applique pas aux transports par chemin de fer et par eau.

Les dispositions décrétées par le gouvernement d'Anvers au sujet de la mise en circulation des marchandises retenues à Anvers, ne sont pas modifiées par les présentes dispositions.

Art. 3. — Quiconque enfreint les dispositions du présent arrêté est passible soit d'une peine d'emprisonnement de trois ans au plus et d'une amende pouvant atteindre 30,000 marcs soit d'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre.

La tentative d'infraction est punissable. Outre les peines précitées, on pourra prononcer la confiscation des marchandises formant l'objet de l'infraction.

Les infractions seront jugées par les tribunaux militaires allemands.

Art. 4. — L'arrêté du 17 janvier 1916 et ses dispositions réglementaires de même date (Bulletin officiel des lois et arrêtés p. 1525 et 1529) relatives au transport des pommes de terre restent en vigueur.

Les dispositions de la législation belge des douanes et accises concernant les passavants requis pour les transports des marchandises soumises à l'impôt restent également en vigueur.

Bruxelles, le 15 avril 1916.

Der Generalgouverneur in Belgien
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

NÉCROLOGIE

Lundi à 11 h. a eu lieu en l'église St-Remi, à Molenbeek, un service funèbre à la mémoire d'Edmond Van Cauwenbergh, volontaire, lieutenant au 1er grenadiers, chevalier de l'Ordre de Léopold et de la légion d'Honneur, tombé à l'Yser le 5 mai 1915, à l'âge de 26 ans. L'église était bondée. Nous y avons remarqué la présence d'une trentaine de mutilés. (a.)

LES MARCHÉS

Aux abattoirs et marché de Cureghem-Anderlecht. — La mercuriale de la semaine dernière fait connaître qu'il a été exposé en vente le 19 avril 1916 : 159 bœufs, 95 taureaux, 312 vaches, soit un total de 566 têtes de gros bétail. En 1915, le 5 mai, il y avait 1,292 têtes de gros bétail. Le 5 mai 1916, il a été vendu 429 veaux contre 856 le 7 mai 1915. Au marché aux porcs du 2 mai 1916, aucun animal de la sorte n'a été mis sur le marché; par contre, en 1915, le 4 mai, il y en avait 730. Pendant la semaine du 29 avril au 6 mai, 48 moutons ont été vendus. (b.)

SPORTS

Course d'une heure : Les deux premiers classements sont gagnés par Van Ingelghem; après le second classement, Desmet s'échappe et prend bientôt un demi-tour; dans le peloton, seul Jacobs se dévoue, mais ses efforts seuls ne suffisent pour rejoindre le fuyard lequel, malgré une chute, termine la course avec près de 200 mètres, gagnant ainsi les deux derniers classements.

Van Ingelghem ne totalisant que 6 points, triomphe devant Desmet et Degreef, qui compte chacun 14 points.

CYCLISME. — *Au Karreveld.* — La réunion de dimanche s'est poursuivie lundi au Karreveld et a donné les résultats suivants :

Course de juniors, finale : 1. Verniimmen; 2. Bervoets; 3. Hofmans; 4. Vanderschelde.

Grand Prix du Karreveld, 3e série : 1. Otto; 2. Rielens, à 1 long. N. pl. : Debae, Salmon.

4e série : 1. Drogné; 2. Jean-Louis, à 1/2 long. N. pl. : Longdot, Hudsyn.

Repêchage: 1. Spiessens; 2. Debae; 3. Longdot.

1re demi-finale : 1. Otto; 2. Leviennois, à 1/2 long.; 3 Rielens, à 1/2 long.

Otto mène le sprint et gagne nettement.

2e demi-finale : 1. Van Bever; 2. Drogné, à 1 long.; 3. Degreef, à 1 long.

Van Bever prend la tête à la cloche et n'est pas remonté.

3e demi-finale : 1. Spiessens; 2. Aerts, à 1/2 roue; 3. Jean-Louis (relevé).

Spiessens, en tête dans la ligne droite avec Aerts à droite et Jean-Louis à la corde, repousse l'assaut du premier, tandis que le second trouve la corde fermée.

Cette demi-finale est à recourir pour balançage de Spiessens. La seconde course donne : 1. Aerts; 2. Spiessens; 3. Jean-Louis. Aerts, arrivé premier, est distancé pour avoir balancé Spiessens, qui de ce fait est classé premier.

Finale : 1. Van Bever; 2. Otto, à 2 long.; 3. Spiessens (relevé).

Otto démarre aux 300 mètres et décolle les autres, mais tandis que Spiessens se relève, Van Bever fait un bel effort, rattrape Otto et le remonte superbement.

Prix des Amateurs, 1re série : 1. Mertens; 2. Carpentier.

2e série : 1. Budts; 2. Van Tieghem.

Finale : 1. Budts; 2. Mertens, à 1/2 long.; 3. Carpentier; 4. Van Tieghem.

Elimination Indépendants : 1. Verbist; 2. Machiels; 3. Binst; 4. Vanderborght; 5. Thomas; 6. Minne; 7. Deloener (or.); 8. Deleepeleer; 9. Wargé; 10. Buggenhout; 11. Schrywers; 12. Ravaiau; 13. Beekmans (or.); 14. Sassenus; 15. Werts; 16. Van Eesbeek.

A HAL. — *La Société de Jeu de Balle* « La Jeune Pelote », fondée en juillet 1915, organisa en septembre dernier, au profit des prisonniers, sur son ballodrome, avec le concours des Sociétés « La Pelote Halloise » et « La Paume Albert », une fête de charité qui rapporta 230 fr., somme qui permit de faire deux envois aux prisonniers du canton de Hal.

Cette année, ils organisent le 28 mai, un tournoi de jeu de balle auquel participeront seize sociétés et dont le bénéfice ira encore à une œuvre digne d'intérêt, celle des Mutilés.

Parmi les membres de cette jeune société, sont particulièrement à féliciter le président M. Théo Van Gucht, pour son dévouement; M. Victor Caty, secrétaire, qui, le 2 avril dernier, prêta encore son concours à une fête de charité organisée par le Cercle dramatique l' « Emulation ».

Etat Civil

BRUXELLES, 6 mai. — Naissances : 2 garçons et 1 fille.

Décès: Angélique Pelckmans, cout., 36 ans, pl. du Samedi, 15; Barbe Robeyns, veuve Steurbaut, 80 ans, Bd Anspach, 44; Marie Jeanson, Marie-Thérèse, 50 ans, r. Capucins, 2, Isidore Van Uytven, cart., ép. Paul, 51 ans, r. Ursulines, 51; Mélanie Deboes, veuve Pans, 65 ans, r. Blaes, 197; Catherine De Winkeleer, ép. De Brackelaere, 64 ans, imp. Escargots, 15.

Mariages : Gaston Colin, opt., r. Braie, 27; et Félicie Renard, mod., r. Tanneurs, 24; Joseph Verstappen, chocol., et Elisabeth Hauwaert, r. Foulons, 57; Léopold De Graef, peint., r. Moké Parc, 53, et Barbe Lovenfosse, pell., r. Moké Parc, 38; Jules Herwig, peint., imp. Doreur, 4, et Clara Dury, serv., Moké Herbes, 59; Jules Mauquoi, ajust., r. Senne, 12, et Marie Fairer, serv., Bd Hainaut, 64; Arthur Leclercq, peint., imp. Providence, 2, et Maria Leclercq, à St-Gilles; Marie Collaro, pât., Bd Anspach, 154, et Joséphine Lonton, cuis., r. Neuve, 112; Octave Nachtergaele, à Ixelles, et Irma Philips, pl. Jean Jacobs, 9; Gustave Wyllie, peint., et Anna Blanpain, femm. chamb., r. Gouttière, 1; Arthur Gallez, dom., r. Luxembourg, 22, et Georgine Licoppe, serv., av. Louise, 279; Maurice Grynrock, cigar., et Annette De Greef, pell., imp. Bouquetière, 2; Grégoire Solleman, et Elisabeth Eggerickx, ouv. fab., r. Ménages, 52; Jean Simon, compt., à Etterbeek, et Marie Devalkencer, frip., r. Blaes, 44; Louis Schittekatte, maç., et Marie De Buyzer, r. Confédérés, 20; Basile Voet, dom., et Marie Hagen, serv., r. Canal, 12; Jean Gailliaume, maç., et Marie Puttaert, chiff., r. Montserrat, 37.

COMMUNIQUÉS des Théâtres et Concerts

GAITE. — *Le Contrôleur des Wagons-Lits* a le don de mettre la salle, chaque soir, en belle humeur.

Rappelons que cette pièce peut être vue de tout le monde.

MOLIERE. — *Gaby*, l'émouvante comédie en 3 actes de G. Thurner, obtient chaque soir un succès énorme. Mme Reine Christiaen et M. Bruneau-Cellier et toute la troupe méritent les plus grands éloges.

CYCLE MOLIERE. — Jeudi à 4 h., *Le Médecin malgré lui* et *Le dépit amoureux*.

SCALA. — Le succès de la reprise de la *Famille Klepkens*, avec en intermède, le baryton Termany, est énorme. Mme Angèle Van Loo débutera vendredi 19 dans le *Comte de Luxembourg*.

VIEUX-BRUXELLES. — Allez au Vieux-Bruxelles voir *Joséphine vendue par ses sœurs*, le désopilant opéra-bouffe qui fait salle comble chaque soir.

FOLIES BERGERE. — Les répétitions de l'*Auberge du Tohn-Bohn*, de Gilbert, qui suivra la *Chaste Suzanne*, sont poursuivies activement.

WINTER-PALACE. — Quel spectacle a jamais réuni un lot d'artistes aussi remarquables que *Fil-leke filet*. Aussi cette spirituelle revue triomphe chaque soir.

LA BONBONNIERE. — *Hermance a de la vertu* et *Ki-ki-ri-ki* remportent un très gros succès. L'atmosphère de l'ancienne maison de Verre s'en trouve changée, l'esprit littéraire et comique y régnant en parfaite harmonie.

MARDI 9 MAI

GAITE. — A 9 1/4, *Le Contrôleur des Wagons-Lits*.

MOLIERE. — A 9 h., *Gaby*.

SCALA. — A 9 h., *La Famille Klepkens*.

VIEUX-BRUXELLES. — A 8 1/2 h., *Joséphine vendue par ses sœurs*.

FOLIES BERGERE. — A 9 h., *La Chaste Suzanne*.

BOIS SACRE. — A 9 h., *Le Passé*.

WINTER PALACE. — A 8 3/4 h., *Fil-leke filet* opérette-revue. Scènes nouvelles.

LA BONBONNIERE. — A 9 h., *Hermance a de la vertu* et *Ki-ki-ri-ki*.

TROCADÉRO. — A 9 h., samedi, dimanche, lundi, mercredi et jeudi, concert varié. Dimanche matinée à 4 heures.

LA CIGALE, rue Neuve. — A 8 h. 3/4, *S'il vous plaît*, revue; à 4 h., matinée.

BRUXELLES-KERMESSE, 19, rue des Pierres. — Spectacle varié. 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis, nouveaux débuts.

KURSAAL. — De 4 à 12 h., concert, cinéma.

TRIANON CINEMA (rue Neuve). — De 4 à 12 h., cinéma.

MODERN CINEMA. — de 4 à 12 h., cinéma.

UNION THEATRALE. — De 4 à 12 h., cinéma.

PRADO (pl. Communale, Molenbeek). — Le dimanche (matinée et soirée), lundis, jeudis et samedis. Voir affiches.

20 EUGÈNE SUE

Les Mystères de Paris

— C'est encore une question à laquelle je ne puis répondre, ma chère enfant. Mais j'ai entendu dire par mon pauvre frère qu'on vantait beaucoup la générosité de ce jeune homme... Jeune et généreux, il doit être bon... Aussi apprenant par moi que mon mari était l'ami intime de son père, peut-être voudra-t-il bien s'intéresser à nous pour tâcher de nous trouver de l'ouvrage ou de l'emploi... Il a des relations si brillantes, si nombreuses, que cela lui sera facile...

— Et puis l'on saurait par lui peut-être si M. de Saint-Rémy, son père, n'aurait pas quitté Angers, avant que vous ne lui ayez écrit; cela expliquerait alors son silence.

— Je crois que M. de Saint-Rémy, mon enfant, n'a conservé aucune relation. Enfin, c'est toujours à tenter...

— A moins que M. d'Orbigny ne vous réponde d'une manière favorable... et, je vous le répète, je ne sais pourquoi, malgré moi, j'ai de l'espoir.

— Mais voilà plusieurs jours que je lui ai écrit, mon enfant, lui exposant les causes de notre malheur, et rien... rien encore... Une lettre mise à la poste avant quatre heures du soir arrive le lendemain matin à la terre des Aubiers... depuis cinq jours, nous pourrions avoir reçu sa réponse...

— Peut-être cherche-t-il avant de t'écrire de quelle manière il pourra nous être utile avant de nous répondre.

— Dieu t'entende, mon enfant!

— Cela me paraît tout simple, maman... S'il ne pouvait rien pour nous, il t'en aurait instruite tout de suite.

— A moins qu'il ne veuille rien faire.

— Ah! maman... est-ce possible!... dédaigner de nous répondre et nous laisser espérer quatres jours, huit jours, peut-être... car lorsqu'on est malheureux... on espère toujours.

— Hélas! mon enfant, il y a quelquefois tant d'indifférence pour les maux que l'on ne connaît pas!

— Mais votre lettre...

— Ma lettre ne peut lui donner une idée de nos inquiétudes, de nos souffrances de chaque minute; ma lettre lui peindra-t-elle notre vie si malheureuse, nos humiliations de toutes sortes, notre existence dans cette affreuse maison, la frayeur que nous avons eue tout à l'heure encore... ma lettre lui peindra-t-elle enfin l'horrible avenir qui nous attend, si... Mais, tiens... mon enfant, ne parlons pas de cela... Mon Dieu... tu trembles... tu as froid...

— Non, maman... ne fais pas attention; mais, dis-moi, supposons que tout nous manque, que le peu d'argent qui nous reste là, dans cette malle, soit dépensé... il serait donc possible que dans une ville riche comme Paris... nous mourions toutes les deux de faim et de misère... faute d'ouvrage, et parce qu'un méchant homme t'a pris ce que tu avais?...

— Tais-toi, malheureuse enfant...

— Mais enfin, maman, cela est donc possible?...

— Hélas!

— Mais Dieu qui sait tout, qui peut tout... comment nous abandonne-t-il ainsi, lui que nous n'avons jamais offensé?

— Je t'en supplie, mon enfant, n'aie pas de ces idées désolantes... j'aime mieux encore te voir espérer, sans grand'raison, peut-être... Allons, rassure-moi au contraire par tes chères illusions; je ne suis que trop sujette au découragement... tu sais bien...

— Oui! oui! espérons... cela vaut mieux. Le neveu du portier va sans doute revenir aujourd'hui de la poste restante avec une lettre... Encore une course à payer.. sur votre petit trésor... et par ma faute. Si je n'avais pas été si faible hier et aujourd'hui, nous serions allées à la poste nous-mêmes, comme avant-hier... mais vous n'avez pas voulu me laisser seule ici en y allant vous même.

— Le pouvais-je... mon enfant...? Juge donc... tout à l'heure... ce misérable qui a enfoncé cette porte, si tu t'étais trouvée seule ici pourtant?

— Oh! maman, tais-toi... rien qu'à y songer, cela m'épouvante.

A ce moment on frappa assez brusquement à la porte.

— Ciel... c'est lui! — s'écria madame de Fermont encore sous sa première impression de terreur... et elle poussa de toutes ses forces la table contre la porte.

Ses craintes cessèrent lorsqu'elle entendit la voix du père Micou.

— Madame, mon neveu arrive de la poste restante... C'est une lettre avec un X et Z pour adresse... ça vient de loin... Il y a huit sous de port et la commission... c'est vingt sous.

— Maman... une lettre de province, nous sommes sauvées... c'est M. de Saint-Rémy ou M. d'Orbigny! Pauvre mère, tu ne souffriras plus, tu ne t'inquiéteras plus de moi, tu seras heureuse.. Dieu est juste... Dieu est bon!... s'écria la jeune fille, et un rayon d'espoir éclaira sa douce et charmante figure.

— Oh- monsieur, merci... donnez... donnez vite! — dit madame de Fermont en dérangeant la table à la hâte et en entre-bâillant la porte.

(A suivre.)

PALAIS DU TROCADERO
17, AV. DE LA TOISON D'OR — PORTE DE NAMUR

MATINEE : Bureau 3 1/2 h.; Rideau 4 h. (d'été) | SOIRÉE : Bureau 8 1/2 h.; Rideau 9 h. (d'été)

MERCREDI 10 MAI (soirée)
(AVEC DÉCORS ET COSTUMES)
Cavalleria Rusticana
Opéra en 1 acte. — Paroles de MM. TARGIONI-TEZZETTI et G. MENASCI. — Version française de M. G. MILLIET. — Musique de MASCAGNI.

JEUDI 11 MAI (soirée) (AVEC DÉCORS ET COSTUMES)
GALATHEE
Opéra-comique en 2 actes. — Paroles de J. BARBIER et M. CARRÉ. — Musique de M. Massé.
Mise en scène réglée par M. Gaston DUPUIS 17939

Programme de l'orchestre du TROCADERO
MERCREDI 10 MAI (soirée) . . . . . Ouverture *Léonore no 3.* L. VAN BEETHOVEN
JEUDI 11 MAI (soirée) . . . . . Ouverture de *Sakimtala.* CARL GOLDMARK
Sous la direction de César BORRE

AU PROGRAMME : **Le Poison de l'Humanité** Drame cinématographique de la vie moderne en 2 part.

N. B. *Toutes les places peuvent être retenues au bureau de location ouvert tous les jours de 11 à 3 h. et le samedi de 11 à 6 h.*

Savon genre Marseille
depuis 1.35 le kil. Ech. c. 0.30 timbres
SAVONS TOILETTE FINS, n'irrit. pas la peau
Expédition contre mandat (port en plus).
ROYAL EXTRA, les 100, 18 fr., les 1,000, 170 fr.
SAVON DE LUXE « JAMDEM » 17820
la douz. 5 fr., la grosse 54 fr. Ech. c. 1 fr. timbres
Aug. JAMART r. Bodeghem, 84 BRUXELLES-MIDI

Restaurant de l'Alhambra
Rue du Cirque, 2 -- Boul. de la Senne, 32
SPÉCIALITÉ D'HUITRES, ESCARGOTS
MOULES ET TOUS POISSONS FRAIS
ET DE RIVIÈRE
Salle de restaurant au premier
PETITS SALONS 16290
Service à la carte soigné. — Cave renommée.

Lisez LE BRUXELLOIS !
.... Toujours le mieux informé !! ....

Diadème


Batteries
BRILLANT pour
Lampes de poche
En gros : 87, rue de Brabant, Bruxelles

Alimentation

BOURSE

Ravitaillement

DES

Produits Alimentaires et Industriels

Brasserie Flamande (1er étage) 22, Rue Auguste Orts, BRUXELLES-Centre

OUVERT TOUS LES JOURS — *100 exposants patentés* — ENTREE LIBRE

17200

On donne le plus haut prix pour
OR ARGENT DIAMANTS PLATINE
On fait l'échange contre vieil or et bijoux démodés
19 Boulevard Anspach Coin de la r. de l'Evêque
On fait l'échange contre vieil or et bijoux démodés
GRAND CHOIX de **Bijoux d'occasion**
DÉGAGEMENTS SANS FRAIS du **Mont-de-Piété**

Qui livre des ?
Encadrements à coulisses
Je les achète couramment par lots importants et je sollicite des offres de 6 à 16 millimètres de largeur et 2, 2.2 et 2.5 millimètres d'épaisseur en brut et en noir. 18037

Cigares - Cigarettes
Stock considérable
▼▼▼
COMPTOIR LAVANA
51, RUE DU FOSSÉ-AUX-LOUPS
BRUXELLES 18030
Agents actifs sont demandés

Attrape-mouches
FABRIQUÉ POUR LE GROS SEULEMENT
Société HYGIENA 16015
28, rue Camusel, 28, Bruxelles-Midi
Qualité supér. malgré rareté et cherté des mat. prem.

Disponible sur place
Allumettes véritables suédoises
Savon mou hollandais
Savon SUNLIGHT ou autres
Lait condensé
marques MONARCH et MILKA
Sardines "Crownprince" et "Borgens"
3, rue de l'Angle
BRUXELLES 18040

Petites Annonces

TARIF : La ligne . . . . . Fr. 0.20

ENSEIGNEM.

5, rue d'Autriche
Aux parents et pers. arrièr. d'instruct. 5, 10, 12 fr. par mois, delle hon. dipl. régente, 1er prix conservat., doun. chez elle cours pr enfants et j. filles, pers. instruct. néglig. toutes br. d'ens. progr. offic. cours partic., franç. angl. compt. ouv. man., coupe, dict., déclam., solf., chant., piano. Accepte j. filles ou enfants en pension condit. mod. s'ad. le matin ou écr. 17992

COSMOPOLITAN SCHOOL
21, rue de la Reine (Monnaie)
LANGUES VIVANTES
Conv. d'Allem., Angl., Franç., Esp., etc. en 24 leç. part. corresp. com. cours coll. depuis 17734
10 fr. par mois

Professeur de PIANO-solfège diplômée donne des leçons, prix de guerre. 147, avenue Ducpétiaux.

Langues Etrangères
Lec. partic. par prof. dipl. trad. juré, méth. dir. simp., prat. et objective (gram., corresp. et convers.) Succ. gar. S'ad. P. Henry, 60, rue St Josse. 17610

MARIAGES

Jeune femme désire connaître Monsieur fortuné en vue mariage. Ecrire : L. W. 7, bureau du journal. 18021

MAISONS APPARTEN.

Jeune homme sér. dés. mais. part. chamb. garn. préf. centre ville, prix de guerre. Ecrire: J. M., bur. du journal. 18085

PIED A TERRE à louer discr. prix guerre, 2, place Rouppe, (centre). 17977

DEM. D'EMP.

Bonne femme à journée demande à faire bureau ou quartier. Ecrire : C. W., bureau du journal. 18029

OFFR. D'EMP.

TAILLEUR p. DAMES. On demande jupeuse et bon demi-ouvrier. Rue du Trône, 217. 18019

On demande BONNE A TOUT FAIRE, surtout soigner enfants. Entrer tout de suite.
7, Marché-au-Charbon 18028

On demande personne active pour vente de brochure censurée. 5, avenue de la Renaissance, Koekelberg. 18017

On demande jolie serveuse. 142, boulevard de la Senne, BRUXELLES 18016

Si vous désirez avoir un représentant commercial, adressez-vous à l'*Agence L'Express*, 120, rue de la Caserne. 17971

On dem. des ouvriers ajusteurs, monteurs, mécanic., fraiseurs, tourneurs, lamineurs, mineurs, maçons, charpentiers, bêtonneurs, terrassiers et forts manœuvres. S'adr. : 13, rue Saint-Alphonse (près place Madou), de 10 à 1 h. et de 4 à 7 h. 18014

CAPITAUX COMMERCES

« Aide aux » Commerçants
Ecrire : *Comptoir Industriel* Forest (Bruxelles 17310

BLANCO
Le meilleur des savons en poudre. Surpasse toutes les autres marques
PRODUCTION JOURNALIÈRE : **125.000 paquets**
Constant FLOREN, Anvers 17709
USINES A ANVERS : **Longue rue de la Boutique, 11-15, et rue de l'Amidon, 8-10.**
BUREAUX : POUR LE GROS SEULEMENT : **Anvers :** 12, rue de l'Amidon.
Bruxelles : 46, place de Brouckère (1er étage)
Dépositaire pour Liége :
M. Georges Plumier
95, RUE JEAN D'OUTRE-MEUSE, LIEGE

Mag. cig. garn. à louer. S'adresser : 47, rue St-Lazare. 18023

FONDS PUBLICS
ACHAT DE TITRES au plus haut prix *Actions, obligat.*, etc.
ARGENT DE SUITE
Gros capitaux disponibles pour affaires intéress.
Comptes de dépôts rapportant 7 p. c. l'an
Renseign. gratuits
à nos guichets
ETABLISSEMENTS **Finan. et Comm. Belges**
56, Boulevard du Nord BRUXELLES 16288

OCCASIONS Vente, Achat

Je suis acheteur de vieux registres, copies de lettres, archives, etc., sous garantie de destruction immédiate. Toute garantie donnée. Ecrire bur. journ. T. T. B. 28. 17610

ON DÉSIRE ACHETER
Linotype
d'occasion, ainsi que **Plusieurs jeux de matrices** neuves ou ayant déjà servi
Adresser offres au Bur. du Journal

PHOTOGRAPHES
Occ. liquid. 50,000 cart. post. photogr. 1.50 le o/o. R. Ribeaucourt, 100. 18025

AUT. - VÉLOS
Cyclistes !
pour vos RÉPARATIONS adressez-vous chez
E. MILHOUX
20, rue de la Fontaine, 20
BRUXELLES
(au fond de la cour)
PRIX MODÉRÉS

Chev., voitures
VOITURES neuv. étoccas., achat, vente 487, ch. d'Anvers. 17854

J'achète
BONS CHEVAUX
au-delà de 4 ans
TOUS GENRES 18012
Paie le meilleur prix
Ecr. : Bruxelles I, Boîte 82

BASSE-COUR
Faites couver vos œufs, poules, canards, oies, etc., rue des Quatre-Vents, 57. Couveuses, éleveuses neuves et d'occasion. 17944

ALIMENTAT.
Allumettes, fécule, som. ach., 22, r. de la Paille. 17939

MÉDICAUX
Accoucheuse
Diplomée 1re cl., France et Belgique. Ex-int. des hôp. Consultations secrètes à toutes époques 12941
RETARDS
Nouvelle méthode
14, place des Martyrs
- donnant rue Neuve -
Massage
1, rue du Pont-Neuf, 1 (entrée directe) 1er étage de 1 à 9 heures. 17982
Mme MARION
Conseils sûrs, santé, hérit., mariage, procès, réussite en tout, discrét. absolue.
24, rue Joseph-Claes
BRUXELLES MIDI 17652

Accoucheuse
diplômée, 26 ans de pratiq. Consultations secrètes *Reçoit pensionnaires à toutes époques*
Madame BOUGELET
48, rue de Parme, 48 (Porte de Hal) 17229
Bruxelles

CABINET MEDICAL
19, r. de la Fraternité
(donne dans la r. de Brabant)
BRUXELLES-NORD
Voies Urinaires
606 Syphilis **914**
Consultations.
De 8 h. matin à 8 h. soir ; Dimanche de 8 à 12 h. 1108

Accoucheuse
1er diplôme, 30 ans de pratique. Ex-directrice de Maternité. Pension à toute époque. Consultation. Discrétion. Retards. — Prix modérés.
Mme Vve De Visscher
91, rue de la Victoire, 91
Porte de Hal
BRUXELLES
Maison de confiance.

Accoucheuse
1er DIPLOME
20 ans de pratique
Consultation | Discrétion
Pension à toute époque
RETARDS
Prix modérés 17407
Rue de Cologne, 164
BRUXELLES NORD

Mme DENISE
MANUCURE
MASSAGE
De 10 à 7 h., rue de la Montagne, 67. 1er étage. Entrée directe. 17478

Massage Electricité
Méthode anglaise, *343*, rue du Progrès. 16316

Massage
Manucure de 11 à 8 h.
4, r. de la Charité, 4
Son. 2 fois. (pl. Madou). 17522

MASSAGE
MANUCURE
Maison de 1er ordre
Entrée directe au premier
73, rue Botanique, 73 17603

ACCOUCHEUSE
2 diplômes de pr. classe
Prix modérés
Consultations
60, rue de Thy
(Porte de Hal) 14526

Accoucheuse
dipl. 1re classe, 25 ans prat. *Ex-directrice Institut* Pension, cons., discrét. Retards 16868
NOUVELLE METHODE
Prix : 10 Francs
Mme Gillion
106, r. Hôtel-d.-Monnaies (Porte de Hal) *Bruxelles*
Maison de confiance.

MASSAGE
Manucure, 21, r. Champs Elysées, de 11 à 8 h. son. 2 fois. (Pl. Comm. XL.) 17816

Hémorroïdes
mêmes les plus anciennes guéries en 48 heures par la Pommade anti-hémorroïdale Dosi
Prix 2.50 fr. Pharmacie, Dosi, Bruxelles-Bourse
65, rue Antoine Dansaert. 17961

DIVERSES

Commerçant échangerait SAVON en cuvelles extra et garanti contre marchandises courantes. Ecrire C. O. P., bureau journal. 18024

SAVON POUDRE Espéranza
au Carbonate de Soude pur et savon, saponifié réellement, ne contient PAS de sels globés ni sels de cuisine.
12 francs
la caisse de 100 paquets.
20, rue Woeringen
BRUXELLES 18020

FOURRURES
pr les conserver pend. la période de guerre, portez les en conf. à M. Devroye, *25, r. de Rotterdam*, Molenb. Battage, entretien, Réparations. On se rend à domic. Prix modérés. 18018

SAVON
1re qualité
MÉNAGE ET TOILETTE
Produits alimentaires
CHAMPAGNE MERCIER et autres
VINS 14607
du Rhin et Moselle
Bordeaux - Bourgogne
Bureau de commandes (gros et demi-gros) :
Finaco
56, bd du Nord, Brux.
Fournisseur des comités et grossistes

Docteur en Droit
Consultation : 2 fr.
DROIT CIVIL pénal et commercial
Divorces 17612
Léon De Schepper
171, boulev. du Hainaut, de 2 à 5 heures.

Vieux journaux en bon état sont achetés au plus haut prix par M. N. S. Bureau du journal. 17069

La Societe des Fabricants de Cigares Reunis vient de mettre en vente ses CIGARES DE LA NOUVELLE RECOLTE 1915, de marque de la maison **VIOLETTES PRIMEROS** se composant de 12 formats et prix différents, variant de 60 à 175 francs, tous au plus beaux, bien clairs, doux et AGREABLES A FUMER.
On peut avoir comme ECHANTILON une caisse de 50 cigares (pas moins) de un ou plusieurs numéros. 17706
42, r. des Plantes (Gare du Nord) firme exist. 28 ans même maison
N. B. — *Des agents actifs pour la vente du demi-gros sont demandés.*

TORCHONS Balais de coco
BROSSERIE 17924
DE MÉNAGE
BALAIS DE RUE
Balais de soies
Disponible grande quantité
27, r. Camusel

COLLES
Colles preparées pour : CARTONNIERS RELIEURS BUREAUX PHOTOGRAPHIE
Fabricants de **Chaussures**
CIGARETTES PAPIERS PEINTS ALLUMETTES etc., etc.
Colle en Poudre « LE GLUOL »
pr tous genres d'industrie
PROCÉDÉ BREVETÉ
CONSERVATION GARANTIE
Prix défiant toute concurrence
FABRIQUES DE **Colles Végétales**
(société anonyme)
36a, rue Edmond De Grimberghe
BRUXELLES 17952

Couvertures de Laine et de Coton
pour Œuvres de Bienfaisance
Torchons
Ecrire ou s'adresser : 22, rue Godefroid de Vreese **Schaerbeek-** 17116 **Bruxelles**

La célèbre Mme Juliette
Conseille, rens. sur tout.
21, rue de l'Etuve
Au 1er, mont. direct. 17027

J'achète toutes marchandises invendables, bonnes ou mauv. 187, r. Brogniez. 17748

Madame **ESTER**
16 ans même maison
conseille, renseigne sur tout, mariages, peines de cœur, recherches, procès, commerces, héritages.
Réussite certaine
37, rue des Plantes
NORD 15023
Discrétion absolue

Nouvelle et grande **Carte de l'Europe**
Format 1.50 x 0.90 m.
Belle édition coloriée
Prix 1 fr. Franco 1.10
en timbres-poste 5 et 10 c.
LISSOIR av. Rogier. 312
Bruxelles 16222

ACHAT AU PLUS HAUT PRIX
Vieux Papiers
Archives, registres, etc.
Destruction garantie
15, rue des 17943 **Fleuristes**

SEL p. wagon
E. DUFRASNE, 24, quai Dérivation, Liége. 17586

COLPORTEURS SAVONS 18002
Savons Toilette
à 10 et 15 fr. les 100 k.
Forte remise par 4,000 kilos
Article spéc. à 5 fr. la douz.
Exp. en prov., port en plus
Ech. c. mandat 1 fr. timbres
AUG. JAMART
94, r. Bodeghem
Bruxelles-Midi

Cuivre-Etain
J'ACHÈTE TRÈS CHER
187, r. Brogniez. 17947

DÉTECTIVES
Renseignements
Recherches — Surveillance
"LUX" 13638
71, r. de Laeken, Brux.

ACHAT AU PLUS HAUT PRIX DE
Celluloïd
en feuilles, tubes, etc.
Déchets de Celluloïd
FILMS
37, r. Royale Ste Marie

Achat de vieux papier à 8 fr. les 100 k. Ecrire sous P. L. M. 16 Bur. journ. 17608

ACHETE
Chocolats
Graines
Produits alimentres
VENDS
400 kg.
Cacao Suisse Hollandais
P. A. 37, Bureau Journal

Borax
achète cristaux, poudre, grnaulé au comptant, offres et indications quantité, H. Bonn, 9, ch. de Mons. 17976

CHICORÉE
SEL ET SEL DE SOUDE
ALLUMETTES
Som. ach. 107, av. de Cortenberg. 17905

79 Rue du Midi
on paie plus cher que n'importe où
Or, Platine, Argent, Bijoux, Brillants, Vieux Dentiers
même brisés jusqu'à 10 fr. la dent
Tableaux 18013
OBJETS D'ART
Maison de confiance

Maladies secrètes
REINS — VESSIE
Les capsules blanches du Dr Davidon guérissent radicalement sans injections, sans inter. du trav. à tout âge et chez les deux sexes toutes les maladies et inflamations des VOIES URINAIRES, REINS ET VESSIE. Jamais aucun insuccès, même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boîte de 60 capsules : 3 francs. — Dépôt à Bruxelles : Van Renterghem, 15, rue des Croisades ; CHARLEROI : Lefèvre, 63, rue de Marcinelle ; LIEGE : Goossens, 104, rue de la Cathédrale ; ANVERS-ANTWERPEN : Breedenraedt, 2, Charlottelei ; De Beul, apotheker, 57, Nieuwstraat ; GAND : De Moor, apotheker, 38, Brugstraat. 14307

Service de Wagons de Grenage pour l' **Allemagne et au-delà**
Expéditions franco de port et de droits, non franco et contre remb.
Livraison rapide pour toutes marchandises autorisées
TRANSPORTS INTERNATIONAUX
SCHREIBER-STROBEL, 88, r. Ulens
BRUXELLES (Quartier maritime) 17926

Heyermans et Cie
15, rue Lissauder, BRUXELLES-MIDI
FRUITS SECS — SARDINES A L'HUILE D'OLIVE
Importation directe. 17471

POITRINE OPULENTE
en deux mois
par l'emploi des
PILULES GALÉGINES
SEUL REMEDE
RÉELLEMENT EFFICACE
PRIX : 4 francs

Pharmacie DOSI
65, Rue Antoine-Dansaert, 65
BRUXELLES-BOURSE 17969

ON DÉSIRE ACHETER
par grosses quantités 18015
Vernis zinc, Bouchons copale, Papiers à lettre
Clous en bois et en fer
Ecrire : BOITE CENTRALE 82, BRUXELLES

STERILET du Dr ARMAND Nouvel Appareil
de préservation à l'usage des 2 sexes
Ce préservateur n'est pas en caoutchouc.
Notices explicatives illustrées sous pli fermé envoyées contre **0.30** en timbres, adresse à
SABITEX 176 Boulevard Anspach, BRUXELLES

SAVONS de Toilette
SAVONS de Ménage
SAVONS de Marseille
SAVONS bruns consistants
Cie Suisse d'Alimentation
92, Boul. du Nord
BRUXELLES
Agence Générale à Liége
F. GRANDRY, 34, rue Vinâve-d'Ile 17966

Imprimerie du « Bruxellois »